

Règlement de l'Ecole TAJum's 2019 - 2020

- L'Ecole** L'Ecole d'initiation aux Arts du Cirque et de la Scène TAJum's propose des cours donnés par les membres de la Troupe Ganesha, ainsi que par d'autres professeurs qualifiés.
- Créée en 2004, cette école est dirigée par Emilie et Virginia Tournier. Formées au Théâtre-Cirque, Ecole de Cirque de Genève, elles ont passé près de 30 ans dans le monde du cirque. Elles sont donc à même d'assurer la sécurité des élèves lors des leçons dans toutes les disciplines, et d'enseigner en faisant preuve de pédagogie. Leur méthode a depuis longtemps fait ses preuves et l'ambiance au sein de l'école permet d'avoir des leçons dans le calme. Leur but premier est de permettre aux enfants de s'amuser et de s'épanouir, tout en découvrant un nouvel univers.
- Dangers** Certaines disciplines sont toutefois dangereuses, et il est nécessaire que les enfants soient attentifs aux consignes de sécurité. Nous nous engageons à être responsables et à ne commettre aucune imprudence et demandons à chaque enfant d'être souscrit à sa propre assurance.
- Disciplines** Les disciplines enseignées sont, en ce qui concerne les aériens, le trapèze, le tissus aériens, la corde lisse et le cerceau aérien. Les disciplines au sol sont l'acrobatie, le mini-trampoline, les pyramides et portés, et les équilibres. En outre, les enfants pourront s'exercer à la jonglerie, au monocycle, au théâtre et à la danse. Nous prôtons le Nouveau Cirque. Il se différencie du cirque traditionnel par l'absence d'animaux. L'état d'esprit de l'école estime que le corps humain est suffisamment capable de faire des prouesses formidables avec sa grâce et son habileté, sans qu'il ait besoin de prouver son autorité sur des animaux qui seraient en bien meilleure condition dans leur milieu naturel. De plus, le Nouveau Cirque met en avant la danse et le théâtre. La scène demande de la présence, des contacts avec le public, ainsi qu'une faculté à pouvoir gérer le stress en cas de représentation. Il est donc important que les élèves travaillent leur maintien corporel et leur apprentissage de l'improvisation.
- Leçons** Les cours se déroulent sous différentes formules. Des cours hebdomadaires sont donnés tous les mercredis au Centre Sportif de Hauterive, de 13h à 17h. Pendant les vacances d'octobre et de Pâques, des stages d'une semaine sont également donnés à raison de 7h par jour, du lundi au vendredi. Trois stages à thème sont aussi proposés sur l'année pendant des weekends, à raison de deux fois 4h, pour permettre aux élèves de se perfectionner en aériens, en acrobatie ou en équilibre. Les salles des stages varient entre le Complexe Sportif de la Maladière, le CPLN, le Mail et le C2T du Landeron. Qu'il s'agisse des cours ou des stages, des pauses sont prévues pour que les enfants se reposent et il est conseillé de leur donner de quoi grignoter.
- Inscription** L'inscription d'un enfant à l'école est validée dès que la fiche d'inscription est remplie et rendue aux directrices. Elle est valable pour l'année scolaire entière. En cas de volonté d'arrêter les cours, le reste des leçons du semestre en cours est dû en totalité.
- L'inscription aux stages se fait via le formulaire en ligne sur notre site internet. Tout formulaire rempli sous l'intitulé « inscription à... » est validée dès que le stage est confirmé (dépendant d'un nombre minimum de participants) et est donc dû. Une inscription peut être annulée au plus tard deux semaines avant le stage en question et n'est, dans ce cas, pas due.
- Payement** Les cours du mercredi sont à régler mensuellement, comptants lors du premier cours du mois ou jusqu'au 10 du mois sur le compte PostFinance de l'école. Si les parents le souhaitent, ils peuvent régler les cours au semestre (2x 15 cours), et bénéficient donc d'un

cours gratuit (31 cours sur l'année 2019-2020). En cas d'absence annoncée au plus tard le lundi soir précédent le cours du mercredi, le montant du cours payé est reporté pour le mois suivant. Toute absence non excusée voit le cours dû et comptabilisé (hors maladie fulgurante ou accident du mercredi matin). En fin d'année, si des cours ont été payés en trop suite à des reports, ils sont soit remboursés, soit comptabilisés pour l'année suivante en cas de réinscription.

Tenue La tenue des élèves est libre, pour autant qu'elle soit pratique pour faire du sport ! Des trainings ou autres pantalons sont parfaits tant qu'ils n'entravent pas les mouvements. Pour les pieds, il est mieux d'éviter les chaussures de sport, excepté pour faire du monocycle et ponctuellement du vélo d'acrobatie (petites baskets). Il est conseillé de se munir de basanes (ou ballerines) pour pratiquer ponctuellement le fil de fer, mais pour le reste des activités, être en chaussettes ou à pieds nus est parfaitement adéquat. Pour les enfants ayant de longs cheveux, il est indispensable de se les attacher avec des élastiques en évitant les barrettes métalliques. En ce qui concerne les bijoux, l'école demande de les retirer afin d'éviter des blessures lors de portés acrobatiques, ou les dommages au matériel comme les tissus aériens.

Spectacle L'inscription à l'école implique la participation des enfants à notre spectacle de fin d'année qui a lieu chaque année au mois de mai ou juin. Il se déroule au C2T du Landeron. Tout enfant qui ne souhaiterait pas faire le spectacle doit s'annoncer dès le début de l'année. Lors de la préparation du spectacle durant le deuxième semestre, la présence des enfants est indispensable sauf en cas de force majeure afin de ne pas perturber la création des numéros avec les autres élèves.

Lors du weekend de spectacle, la présence des parents en tant que bénévoles, ainsi qu'au montage et démontage de la salle est très appréciée !

En espérant que les enfants aimeront évoluer dans le monde fascinant du cirque, l'école TAJum's reste à votre entière disposition pour toute autre éventuelle information et précise que les cours sont pour tous les âges... enfants comme parents !

Emilie et Virginia Tournier